



## Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 21 Octobre 2015

### Membres de l'AEMG (présents à l'ouverture):

- 61 personnes.

### Membres du Comité:

- Présents: Robert, An, Yann, Florence, Romain, Laura
  - Absents: Arnaud, Baptiste, Tania, Jonathan, Charlotte, Etienne
- 

### Ordre du jour:

1. Approbation OJ et Fonctionnement AG
2. Approbation PV AG Printemps
3. Approbation RA
4. Trésorerie
5. Décharge du Comité
6. Modifications statuts
7. Elections complémentaires
  - a. Introduction
  - b. Présidence
  - c. Trésorerie
  - d. Communication
  - e. AFFAC
  - f. Local President Exchanges
  - g. Secrétaire
8. AFU
9. Initiative Vélo
10. Vie Nocturne
11. Règlement Examens 1ère Année

**L'Assemblée Générale s'ouvre à 12h15**



### **Point 1: Approbation de l'Ordre du Jour**

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AEMG tel que proposé? »

Amendement 1 : « Ajout d'un point 7.h : Délégation Cofo et modification de l'ordre des points: le point 11 sera discuté avant le point 9 »

Demandé par : Comité AEMG.

Résultat : L'amendement est acceptée *nemo contra*.

Amendement 2 : « Modification de l'ordre des points: le point 11 sera discuté avant le point 9 »

Demandé par : Hadrien KOMAROMI.

Résultat : L'amendement est acceptée *nemo contra*.

### **Point 2: Approbation du Procès-Verbal de l'AG du 20.04.2015**

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Approuvez-vous le PV de l'AG du 20.04.2015? »

Résultat : La motion est acceptée *nemo contra*.

### **Point 3: Approbation du rapport d'activité 2015**

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous le Rapport d'Activité de l'Association proposé par le Comité AEMG? »

Résultat : La motion est acceptée *nemo contra*.



**Point 4a: Budget 2015-2016 (documents disponibles sur <http://aemg.unige.ch/assemblee-generale-dautomne/>)**

La trésorerie présente les comptes de l'année 2014-2015 et le budget de l'année prochaine. Des remarques sont faites quant au budget du projet Mélanome (1000 chf) qui est particulièrement haut par rapport à celui des autres projets. Florence mentionne que ce budget a été utilisé dans son intégralité mais qu'il reste discutable.

Le budget annuel 2015-2016 a été fixé à 26'500 chf et une perte de 6400 chf a eu lieu durant l'exercice 2014-2015.

L'argent du Méditorial (projet clos) sera alloué à d'autres projets (Parmed par exemple) selon les besoins.

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous le budget 2015-2016 de l'Association? »

Résultat : La motion est accepté *nemo contra*

**Point 4b: Rapport des vérificateurs de comptes de l'exercice 2014-2015**

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous le rapport des vérificateurs de comptes de l'exercice 2014-2015 de l'Association? »

La vérification du compte de l'exercice 2014-2015 n'a pas encore pu être réalisée.

Hadrien mentionne qu'il n'est pas normal que ce document ne soit pas encore disponible. En effet, le temps alloué est largement suffisant (la clôture des comptes de l'exercice 2014-2015 a lieu fin Août).

Motion d'ordre : « Report du point 4b à l'AG de Printemps 2016 en raison d'une non disponibilité des documents. »

Résultat : Motion d'ordre acceptée *nemo contra*. Le point est reporté à l'AG de Printemps 2016.



### **Point 5: Décharge du Comité**

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous la décharge du Comité 2014-2015 ? »

Résultat : La motion est acceptée *nemo contra*

### **Point 6: Mise à jour des statuts**

Contexte :

Le groupe de travail créé lors de la dernière AG a proposé plusieurs modifications, un document récapitulatif a été mis à disposition.

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous les modifications statutaires telles que proposées dans le document envoyé avec la convocation »

Hadrien Komaromi signale diverses erreurs dans les nouveaux statuts et propose des modifications complémentaires.

Robert regrette que ce dernier n'ait pas participé au groupe de travail dédié aux modifications des statuts.

Résultat : La motion est *nemo contra*

### **Point 7: Élections complémentaires**

Durant l'AG de Printemps 2015, les postes suivants ont été attribués pour l'exercice 2015-2016:

- Activités (VP et Secrétaire)
- Events (VP et Secrétaire)
- International (VP)

Les postes restants ont été pourvus *Ad interim* par nomination du Comité.

### **Election du Président(e)**

Candidature(s): Aucun(e)

Un candidat *Ad interim* sera nommé par le Comité



### **Election de la Trésorerie**

Candidature(s): Nathalie MENTHA

La candidate se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote: Total 60

- Pour: 60
- Contre: 0
- Abstentions: 0

Nathalie est élue au poste de Trésorière.

### **Election du Responsable de la Communication**

Garance n'ayant pas réussi son examen elle ne peut malheureusement pas assurer ses fonctions durant l'année 2015-2016.

Candidature(s): Sofia EL-HAJJI

La candidate se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote: Total 59

- Pour: 57
- Contre: 1
- Abstentions: 1

Sofia est élue au poste de responsable Communication.

### **Election au poste de Vice-Président(e) et Secrétaire aux AFFAC**

Candidature(s): Archana GOPALAKRISHNAN

La candidate se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote: Total 59

- Pour: 59
- Contre: 0
- Abstentions: 0

Archana est élue au poste de VP AFFAC.

### **Election au poste de Local-President swimsa-Exchanges**

Candidature(s): Camélia SPLINTER

La candidate se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote: Total 58

- Pour: 45
- Contre: 4
- Abstentions: 9

Camélia est élue au poste de Local-President swimsa-Exchanges.



## **Validation du Secrétaire AEMG**

Candidature(s): An DO

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous An Do pour le poste de secrétaire de l'AEMG pour l'exercice 2015-2016? »

Résultat : La motion est *nemo contra*

## **Election au poste de délégué(e) CoFo**

Candidature(s): Tania METAXAS

La candidate se présente brièvement et répond aux questions des membres présents et explique le fonctionnement et le rôle de la CoFo.

Vote: Total 58

- Pour: 57
- Contre: 1
- Abstentions: 0

Tania est élue au poste de déléguée CoFo.

## **Point 8: AFU**

Contexte :

Des nombreux documents explicatifs ont été mis à disposition par l'AFU avant l'AG et sont disponible à l'adresse suivante: <http://aemg.unige.ch/assemblee-generale-dautome/>

Trois membres de la faïtière (Garance, Pierre Hugues et Mélanie) ont assisté à l'AG et ont présenté l'AFU aux membres présents.

Selon eux, l'AEMG devrait rejoindre l'AFU notamment pour les raisons suivantes:

- Afin de faciliter les collaborations avec d'autres associations.
- Pour avoir un plus grand impact (au niveau des instances facultaires p.e.)
- Pour sortir l'AEMG de son isolement.

Les questions suivantes sont posées aux représentant de l'AFU:

- La relève du bureau de l'AFU est-elle assurée?  
Garance indique que des remplaceant ont déjà été trouvés.
- Est-il possible de faire partie de la CUAE et de l'AFU?  
Cela est possible, en effet, certaines associations ont rejoint l'AFU et sont resté à la CUAE (pour rôle syndical de celle-ci). D'autres ont rejoint les deux afin de pouvoir les départager.
- Comment-ce fait-il que l'AFU n'ait que 17 membres pour l'instant?  
Beaucoup d'Associations ne sont pour l'instant pas membres car leur candidature doit être validée en AG.



Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : «Acceptez-vous de rejoindre l'organisation faitière genevoise des associations d'étudiant-e-s nommée AFU (Association Faitière Universitaire)?»

Vote: Total 59

- Pour: 53
- Contre: 4
- Abstentions: 2

Résultat : La motion est acceptée. Une demande d'adhésion sera envoyée à l'AFU. Celle-ci devra être approuvée en AG par l'AFU.

### **Point 9: Règlement des examens de 1ère année**

Contexte :

Un document exhaustif sur les raisons et les modalités de cette proposition est disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://aemg.unige.ch/assemblee-generale-dautonne/>

Suite à la présentation du contexte, les remarques/questions suivantes ont été formulées:

- Un tel changement donnerait aux étudiants en médecine un trop grand avantage.  
En effet, dans des facultés tels que l'HEC et l'EPFL, le barème et le taux d'échec sont également particulièrement élevé et des mesures similaires ne sont pas pour autant entreprises.  
Réponse du Comité: L'idée de ce changement serait d'équilibrer le cursus médical aux autres cursus de l'Unige (et non à celui des écoles spécialisées ou polytechniques). En effet, les taux d'échec en médecine sont de loin les plus élevés de toute l'Unige pour la 1ère de bachelor.
- Un flux d'étudiant venant de Lausanne pourrait voir le jour si cette mesure est acceptée uniquement à Genève (la faculté devenant, en raison d'un tel règlement, plus attractive).  
Réponse du Comité: Une tel scénario à peu de chances de voir le jour. En effet, l'immatriculation est régulée par la CRUS et dépend notamment du lieu de résidence.
- Qu'en est-il du classement, ce dernier sera-t-il publié?  
Réponse du Comité: Afin de garder des conditions d'apprentissage optimales, le classement ne sera pas publié. Les instance facultaires ont fourni des garanties écrites.
- Si un étudiant n'est pas accepté en 2ème (place pas assez haute dans le classement) mais a tout de même eu un 4 (donc validé des crédits), que pourra-t-il faire desdits crédits?  
Réponse du Comité: Ces points doivent encore être clarifiés avec les instances universitaires.
- Ne serait-il pas possible, à la place de faire de telles modifications, d'abroger uniquement la période probatoire en cas de double échec.  
Réponse du Comité: Cette règle s'applique a tous les cursus, l'abroger serait particulièrement compliqué voire impossible.



Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : «Acceptez-vous la proposition de modification du processus de sélection des étudiants de 1ères année Bachelor telle que décrite dans le document dédié?»

Vote: Total 49

- Pour: 37
- Contre: 2
- Abstentions: 10

Résultat : La motion est acceptée

### **Point 10: Initiative Vélo**

Contexte :

Un document explicatif a été envoyé avant l'AG et est disponible à l'adresse suivante:  
<http://aemg.unige.ch/assemblee-generale-dautomne/>

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous de soutenir l'initiative Pro Vélo (soutien de principe et non logistique ou matériel) ? »

Résultat : La motion est acceptée *nemo contra*

### **Point 11: Collectif Vie Nocturne**

Contexte :

Un document explicatif a été envoyé avant l'AG et est disponible à l'adresse suivante:  
<http://aemg.unige.ch/assemblee-generale-dautomne/>

Certains des membres présents indiquent que le collectif n'est pas en lien avec la santé. Il serait ainsi peu judicieux que l'AEMG le rejoigne.

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : «Acceptez-vous de rejoindre le "Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée?"»





Vote: Total 41

- Pour: 10
- Contre: 22
- Abstentions: 9

Résultat : La motion est rejetée.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLÔTURÉE À 14h00**

Robert RODRIGUEZ-VIGOUROUX  
Président de l'AEMG

An Do  
Secrétaire AEMG